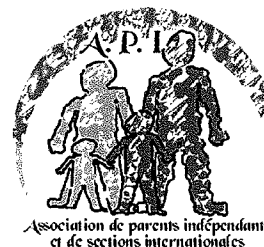


Conseil Général
Service des Transports
Centre administratif départemental
Route de Grenoble
B.P 3007
06201 Nice Cedex 3



Le 25 février 2005

Réf : Desserte de bus scolaire – Roquefort- Le Rouret- Opio / Sophia Antipolis

Madame, Monsieur,

C'est en qualité de Présidente de l'A.P.I. (Association des Parents Indépendants et de Sections Internationales) et représentante élue des parents d'élèves au Conseil d'Administration du C.I.V. que je me tourne vers vous aujourd'hui.

Comme vous le savez certainement, l'effectif au C.I.V. a franchi un record cette année encore. Avec plus de 2700 élèves pour un établissement prévu à l'origine pour 1800, le problème de disponibilité des salles de cours se pose chaque année avec plus d'acuité. Les emplois du temps s'en trouvent directement impactés, de plus en plus de cours se trouvant ainsi repoussés au mercredi après-midi.

Cette situation ne trouvera de résolution que lorsque le nouveau lycée de Valbonne ouvrira ses portes, une perspective encore distante de plusieurs années. En attendant, de plus en plus de collégiens et de lycéens du C.I.V. finissent les cours après 14 heures le mercredi après-midi. Or le dernier bus desservant les communes de Roquefort, Le Rouret et Opio part de la Place Bermond à 13h ce jour-là et il est très difficile aux parents qui travaillent de se libérer en milieu d'après-midi pour reconduire leurs enfants au domicile.

De nombreux jeunes participent également à des activités sportives dans le cadre de l'UNSS et/ou du C.O.V. (Centre Omnisports de Valbonne). Ces activités finissent en règle générale d'ici 17h.

La mise en place de deux dessertes supplémentaires le mercredi après-midi, à 15h et à 17h respectivement, permettrait de répondre aux besoins des élèves finissant les cours à 14h, 15h ou 16h et des jeunes sportifs.


Certaines municipalités comme Mougins ou Grasse ont mis en place des solutions de transport scolaire de faible capacité (minibus, taxis) qui permettent, dans les créneaux horaires de moindre affluence, de pérenniser un service de transport sans coût excessif. Une solution de ce type pourrait éventuellement être envisagée pour le transport des collégiens et lycéens le mercredi après-midi.

Nous avons porté le problème à la connaissance des maires des communes de Roquefort, Le Rouret et Opio, Vous trouverez en pièce jointe copie de ces échanges. Nous sommes confiants qu'ensemble vous trouverez une solution à un problème posé par la démographie

et le dynamisme de notre région mais qu'il serait injuste de reporter uniquement sur les parents et les jeunes concernés.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. L'administration du C.I.V. a par ailleurs tous les chiffres vous permettant de juger du nombre d'élèves concernés par ces réaménagement du temps scolaire.

En l'attente de vous lire, je vous remercie d'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce problème et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Laure Rigoudy
Présidente A.P.I.

Tel : 06 80 60 27 25
laure.rigoudy@wanadoo.fr

Pièces jointes :

- Lettre à M. le Maire de Roquefort les Pins*
- Lettre à M. le Maire du Rouret*
- Lettre à M. le Maire d'Opio*